

Mineurs non accompagnés : suivi, partenariats et dispositifs - BL (2021)

Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations
EN FAVEUR DES PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ • GRAND EST

SIÈGE SOCIAL : Cité Administrative Tirlet • 5 rue de la Charrière • Bât. 3 • 51036 CHÂLONS EN CHAMPAGNE CEDEX
TÉL. : 03 26 68 35 71 • E-MAIL : chalons@creai-grand-est.fr • SITE : www.creai-grand-est.fr

ANTENNE LORRAINE : 1 rue du Vivarais • 54500 VANDŒUVRE-LÈS-NANCY
TÉL. : 03 83 37 90 81 • E-MAIL : nancy@creai-grand-est.fr

ANTENNE ALSACE : 80 avenue du Neuhof • 67100 STRASBOURG
TÉL. : 03 88 41 86 37 • E-MAIL : strasbourg@creai-grand-est.fr



Table des matières

CONTEXTE.....	3
OBJECTIFS DE LA FORMATION.....	3
PROGRAMME ET OBJECTIFS.....	3
PUBLIC.....	4
INTERVENANT PRESSENTI.....	4
MODALITES PEDAGOGIQUES.....	4
MOYENS PEDAGOGIQUES.....	4
MOYENS PERMETTANT D'APPRECIER LES ACQUIS DE LA FORMATION.....	4
EVALUATION DE LA FORMATION.....	5
SANCTION DE LA FORMATION.....	5

CONTEXTE

L'article L112-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles précise que "la protection de l'enfance a également pour but de prévenir les difficultés que peuvent rencontrer les mineurs privés temporairement ou définitivement de la protection de leur famille et d'assurer leur prise en charge". Si le suivi de ces mineurs désignés sous le statut de "Mineur Non Accompagné" est une mission de la protection de l'enfance, les parcours et enjeux liés à ces jeunes divergent de l'accompagnement classique.

Depuis les arrivées massives de ces jeunes sur le territoire français, les Départements et leurs partenaires font face à des adaptations dans leurs modalités d'organisation et leurs pratiques professionnelles. Effectivement les besoins spécifiques de ces jeunes amènent à se questionner sur les réponses adaptées et à ouvrir ses partenariats vers des acteurs parfois peu connus jusque-alors.

Par ailleurs la spécificité d'accompagnement, ainsi que les ressources disponibles pour chaque territoire, amènent les acteurs à inventer et déployer des réponses nouvelles. Ainsi la richesse de cette diversité gagne à être partagée pour favoriser un accompagnement de qualité. En ce sens, cette formation vise à apporter des outils et connaissances aux participants, mais également à proposer un espace d'échanges de pratiques.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation vise à renforcer les connaissances des professionnels accompagnant les mineurs non accompagnés (MNA) sur l'ensemble des étapes de l'accompagnement de ces enfants (évaluation, reconnaissance du statut, et suivi) ainsi que les multiples partenaires et dispositifs pouvant contribuer au respect de leurs droits fondamentaux.

Cette formation vise à :

- Concevoir son action au regard des dispositifs existants et des acteurs du territoire pour mieux coordonner les parcours
- Construire son accompagnement en intégrant les spécificités liées au statut de MNA, tout en respectant le cadre de la protection de l'enfance

PROGRAMME ET OBJECTIFS

Module 1 : Analyse des étapes du parcours liés au statut de MNA (Distanciel)

- Partie 1 : Identifier les contraintes et les objectifs lors de l'arrivée sur le territoire et le repérage par les autorités
- Partie 2 : Identifier les contraintes et les objectifs lors de la prise en charge par la protection de l'enfance
- Partie 3 : Identifier les contraintes et les objectifs lors du processus d'évaluation
- Partie 4 : Identifier les contraintes et les objectifs liés à la reconnaissance du statut de MNA
- Partie 5 : Identifier les contraintes et les objectifs au cours de l'accompagnement dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance

Objectifs pédagogiques poursuivis pour les stagiaires :

- Connaître et identifier les étapes du parcours d'un Mineur Non Accompagné et analyser leurs conséquences pour la personne.

Module 2 : L'accompagnement des MNA au regard de droits fondamentaux de l'enfant (Présentiel)

- Le droit à la protection et à l'identité : les modalités de protection au quotidien, la reconnaissance d'un statut juridique dans le cadre de la protection de l'enfance
- Le droit à la santé : repérage, accès aux soins, outils et partenariats
- Le droit à l'éducation : l'identification des capacités, la construction d'un projet scolaire et professionnel
- Le droit à la participation : la construction d'un projet d'accompagnement et ses contraintes temporelles et administratives, les modalités de construction du Projet pour l'Enfant et du Projet Personnalisé ainsi que leur articulation

Objectifs pédagogiques poursuivis pour les stagiaires :

- A partir des difficultés ayant émergé dans le travail mené en distanciel, identifier les dispositifs et outils existants, permettant de pallier ces contraintes.
- Partager les actions mises en œuvre dans les différents établissements et services
- Faire émerger une articulation des pratiques

PUBLIC

Professionnels du secteur de la protection de l'enfance.

INTERVENANT PRESENTI

Mme Adeline SIMON, conseillère technique

MODALITES PEDAGOGIQUES

En distanciel :

- Pour chaque module, après quelques apports théoriques les participants seront invités à mener une analyse individuelle des contraintes et dégager des objectifs de travail.

En présentiel :

- Apports théoriques, partage d'expériences, travaux en groupe

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Vidéo projecteur
- Remise des documents support
- Références bibliographiques

MOYENS PERMETTANT D'APPRECIER LES ACQUIS DE LA FORMATION

- Quizz pour identifier les connaissances des stagiaires à l'entrée en formation
- Identification des enjeux liés aux différentes étapes du parcours du jeune
- Questionnaire individuel en fin de formation : ce que j'ai appris, ce que je mets en réflexion, ce que je vais mettre en œuvre

EVALUATION DE LA FORMATION

L'intervenant vérifiera régulièrement la pertinence de la formation au regard de la théorisation et de l'appropriation de la démarche, cette évaluation est essentiellement qualitative.

L'évaluation finale de la formation se déroule sur la base de recueil des impressions de chaque participant à partir d'un questionnaire d'évaluation – anonyme.

Un compte rendu écrit est adressé au commanditaire et reprend essentiellement les renseignements recueillis par le questionnaire.

Un questionnaire d'évaluation de l'impact de la formation, sera adressé à la Direction de la structure dans les 6 mois suivant la fin de la formation.

SANCTION DE LA FORMATION

Un émargement aura lieu à chaque séance. Une feuille de présence sera établie par le CREAM Grand Est et sera signé par demi-journée par les participants et le formateur.

La formation donnera lieu à l'établissement d'une attestation de formation nominative dont les titulaires pourront se prévaloir.



Centre Régional d'Études, d'Actions et d'Informations
EN FAVEUR DES PERSONNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ ■ GRAND EST

SIÈGE SOCIAL : Cité Administrative Tirlet ■ 5 rue de la Charrière ■ Bât. 3 ■ 51036 CHÂLONS EN CHAMPAGNE CEDEX
TÉL. : 03 26 68 35 71 ■ E-MAIL : chalons@creai-grand-est.fr ■ SITE : www.creai-grand-est.fr

ANTENNE LORRAINE : 1 rue du Vivarais ■ 54500 VANDŒUVRE-LÈS-NANCY
TÉL. : 03 83 37 90 81 ■ E-MAIL : nancy@creai-grand-est.fr

ANTENNE ALSACE : 80 avenue du Neuhof ■ 67100 STRASBOURG
TÉL. : 03 88 41 86 37 ■ E-MAIL : strasbourg@creai-grand-est.fr

RIB : CRÉDIT MUTUEL 15629 02901 00034545440 69 ■ **IBAN :** FR76 1562 9029 0100 0345 4544 069
ORGANISME DE FORMATION N°21510001051 ■ **MEMBRE DE LA FÉDÉRATION DES CREAI**